

Société Canagrex—Loi

Malheureusement, le gouvernement ne fait à peu près rien. Au contraire, il a encore aggravé la situation en présentant un des budgets les plus désastreux de son histoire. Le budget et les nombreux changements qui y ont été apportés ont montré encore une fois que le gouvernement ne sait pas ce qu'il fait. Pendant que le ministre de l'Agriculture exhorte les agriculteurs à poursuivre, dans l'intérêt du Canada et des Canadiens, le ministre des Finances (M. MacEachen) présente un budget qui amoindrit considérablement les revenus des agriculteurs qui prennent leur retraite après avoir consacré leur vie à couvrir les besoins alimentaires des Canadiens et de centaines de milliers d'autres personnes à l'étranger. Le ministre des Finances a présenté un budget qui apporte des changements fiscaux injustes aux rentes à versements invariables et aux réserves de gains en capital. D'autre part, le ministre de l'Agriculture ne cessait de répéter, lors de réunions agricoles tenues avant le budget que celui-ci allait présenter des mesures de réelle assistance économique.

● (2030)

Le ministre croit-il vraiment qu'il va effectivement venir en aide à la Société du crédit agricole en lui accordant 50 millions de dollars supplémentaires quand, d'après les estimations, cette dernière aurait au moins besoin d'environ 500 millions de dollars et 1 milliard de dollars pour se renflouer? En fait, sur ces 50 millions de dollars, la Société va rembourser 45 millions de dollars au titre du principal et de l'intérêt. Le ministre croit-il vraiment que la suppression du programme d'obligations pour le développement de la petite entreprise à la fin de cette année, sauf pour ceux qui sont dans une situation désespérée, est profitable à l'agriculture canadienne? J'espère que non.

Il est évident que le ministre ne comprend pas la crise financière dans laquelle l'agriculture canadienne se trouve aujourd'hui. Manifestement, il ne dispose ni des renseignements ni du tempérament nécessaires, ni de l'influence voulue au cabinet pour voir à l'adoption des programmes et des principes nécessaires en vue de faire face à la situation actuelle dans le secteur agricole. Au lieu de chercher à adopter une mesure législative qui viendrait immédiatement en aide aux agriculteurs canadiens et leur redonnerait espoir, nous examinons une mesure visant à créer une nouvelle société de la Couronne, société dans laquelle les avantages à court terme ne profiteront qu'à ses présidents, dont les traitements envisagés, oscillaient entre \$100,000 et \$200,000. Pour leur part, les agriculteurs devront attendre plusieurs années avant de se rendre compte des avantages à long terme de cette mesure.

J'ai entendu le ministre faire une remarque à ce propos, mais ce sont des rumeurs dont je tenais à faire état. Je suis sûr que d'autres orateurs en feront autant.

M. Whelan: Les fabricants de produits alimentaires paient leur directeur \$120,000.

M. Wise: Nous devrions donc étudier une mesure législative qui aidera sans plus tarder l'agriculture canadienne. On devrait adopter une mesure imposant un moratoire immédiat sur les faillites, les saisies et les ventes forcées d'exploitations agricoles, en vue d'éviter les ventes aux enchères dans les 48 heures pour empêcher la liquidation d'avoires productifs, pour supprimer la liquidation de belles têtes de bétail au prix de l'abattoir et pour donner aux pouvoirs publics le temps nécessaire pour mettre en place des programmes et des principes efficaces et intelligents qui assureront la survie et la relance du

secteur agricole. Nous devrions faire en sorte que la loi permette à la Société du crédit agricole d'emprunter des fonds sur les marchés financiers privés.

M. Whelan: C'est ce que nous ferons mercredi.

M. Wise: Pas mercredi.

M. Whelan: Et pourquoi cela?

M. Wise: Cela me semble évident.

Il aurait mieux valu que le ministre de l'Agriculture convainque son ministre des Finances de mettre en œuvre le concept des obligations agricoles plutôt que d'instaurer des mesures fiscales qui découragent les investissements. Les agriculteurs auraient ainsi pu emprunter de l'argent à des taux d'intérêt inférieurs au taux préférentiel. Il en aurait peu coûté au Trésor public; par contre, les milieux agricoles en auraient retiré d'énormes bénéfices.

On ne s'étonnera donc pas que les milieux agricoles soient absolument convaincus que le gouvernement se fiche du secteur agricole. Or celui-ci a besoin de capitaux, mais il a aussi besoin d'un texte de loi qui lui vienne en aide. Le ministre de l'Agriculture devrait étudier très attentivement la suggestion de la Fédération des agriculteurs ontariens qui proposent de mettre en place un plan de couverture des risques commerciaux qui prévoit une participation conjointe des deux niveaux de gouvernement et des producteurs.

Autre mesure que l'on pourrait envisager de prendre: le relèvement du montant des valeurs au jour de l'évaluation aux fins de l'impôt sur les gains en capital. Le ministre a certainement entendu parler de cette proposition puisque son gouvernement a promis lors de plusieurs élections générales de la mettre en application, mais il s'est dépêché chaque fois de l'oublier au lendemain des élections.

Le ministre ne cesse de promettre aux milieux agricoles qu'il va relever le montant des valeurs au jour de l'évaluation et abandonner les chiffres de 1971 pour retenir ceux de 1974. A mon avis, il serait bien préférable de faire bénéficier les agriculteurs sérieux de l'impôt sur les gains en capital une fois dans leur vie, lorsqu'ils vendent leur exploitation agricole.

Le projet de loi pourrait également prévoir des déductions pour le carburant utilisé pour la production alimentaire. Compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie, l'exonération totale de l'impôt me paraît justifiée. Une telle mesure aurait des effets bénéfiques sur tous les secteurs de l'industrie agro-alimentaire. Les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, en réalité la population canadienne dans son ensemble tirerait avantage d'un tel texte de loi.

Il est intéressant de constater que le gallon d'essence coûte près de 75c. de plus qu'au moment où le gouvernement promettait—c'était avant les élections—qu'il contiendrait la hausse du prix du carburant. Sur ces 75c., 36c. vont directement à l'impôt, soit deux fois 18c.

On pourrait mettre en œuvre des mesures qui favoriseraient les bénéfices des producteurs dont beaucoup sont aujourd'hui éprouvés par un fort resserrement de l'étau coûts-prix. En même temps, étant donné l'absence de publicité et le peu de renseignements dont dispose le public, nombreux sont les consommateurs qui sont disposés à payer près de \$1.50 pour une pomme de laitue importée de qualité D. Les consommateurs accepteraient certainement de payer un peu plus pour un produit canadien de qualité A. Toutefois, étant donné les